Plan Local D'URBANISME

De Saint-Leu-la-Forêt

7. ANNEXES DIVERSES

7.1 Plan des annexes

Dossier approuvé en Conseil Municipal le 28 mars 2017

Echelle : 1/3500

Saint-Leu la Forêt — Une histoire, un avenir

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME — Saint-Leu-la-Forêt

ACTIPOLIS

N

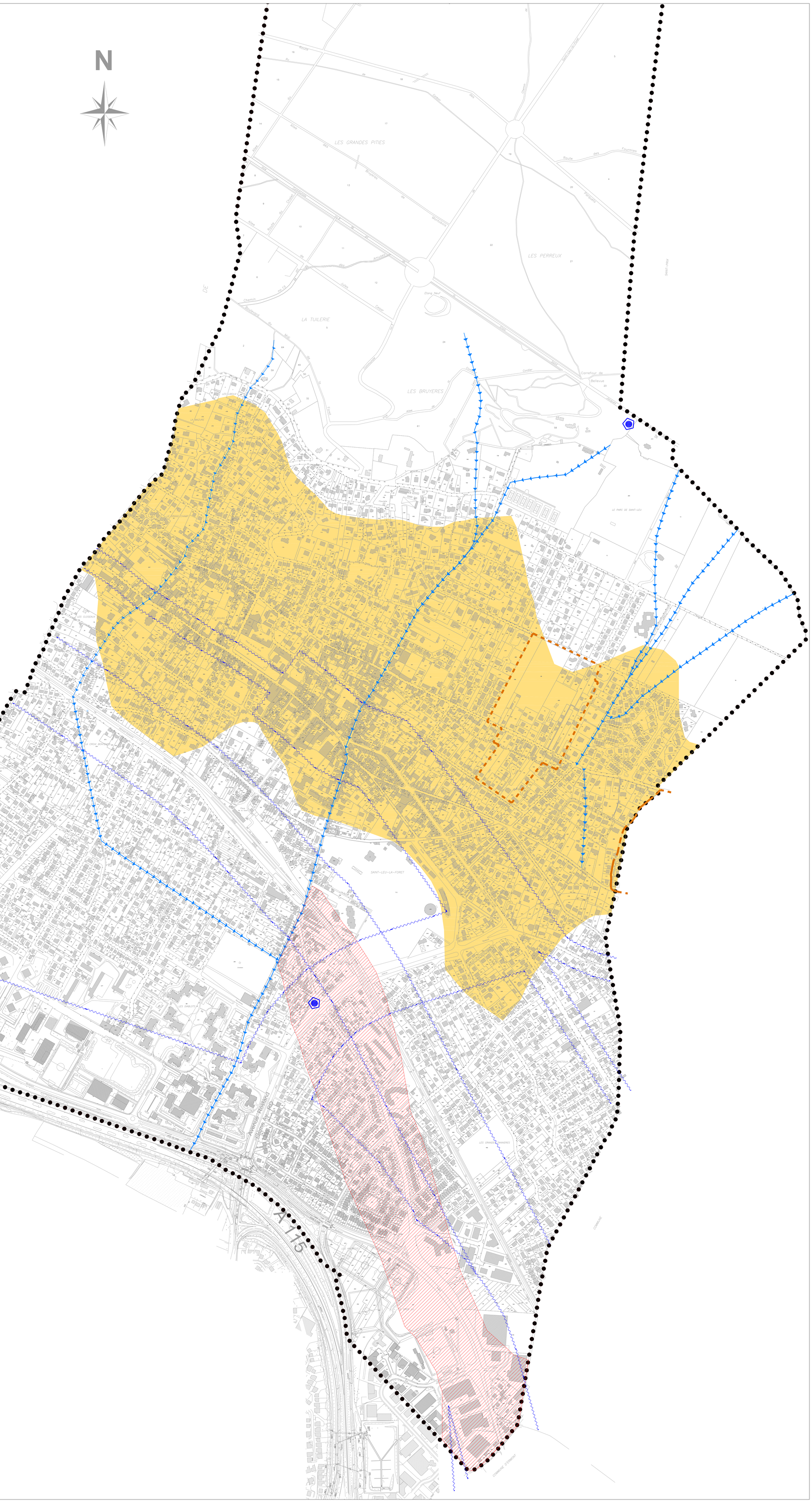

Risques de mouvements de terrains

- Risques liés à la présence de gypse
- Alluvions tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à moins de 2 m de profondeur
- Risques liés à la présence d'anciennes carrières souterraines
- Risques d'inondations le long des axes de ruissellement temporaires lors d'orages

PLAN D'EXPOSITION AU PLOMB

En application de l'arrêt préfectoral n°1005 du 22.12.2000 l'ensemble du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb à compter du 15.02.2001.
De ce fait, lors de toute mutation d'un logement construit avant 1948, l'acte de vente ou la promesse de vente devra comporter un "état des risques d'accessibilité au plomb".

Prélèvements d'eaux souterraines

- Captages et forages privés

Zones des bruit des infrastructures de transports

- Zones de bruit où des mesures d'isolation phonique pourront être imposées